

Le chemin vers la convergence oui ! Mais pas à n'importe quel prix ! Pas n'importe comment !

Depuis plusieurs mois des collègues sont invités à travailler pour tous les supports Radio, TV et Internet.

Ainsi, des journalistes affectés à la télé contribuent à la production des éditions radio et des publications internet, désormais des journalistes affectés à la radio apportent des éléments pour les journaux télé et les publications internet !

Woy !

Si le premier cas se fait avec la participation des chargées de réalisation, la seconde situation réclame l'utilisation de téléphone portable !

Même entreprise, même accord d'entreprise

Les collègues TRES SOUVENT, TROP SOUVENT, les pigistes qui ne peuvent pas dire NON et utilisent leur **téléphone personnel**.

Leur demanderez-vous d'acheter leur caméra, leur micro, leur lumière additionnelle, pour tourner les sujets ?

C'est à l'employeur de fournir le matériel nécessaire à l'exécution du travail.

Trop facile de vouloir à tout prix et n'importe quel prix sauver des éditions. Rappelons qu'à ce jour selon **L'ACCORD D'ENTREPRISE RELATIF A L'UTILISATION DE L'UNITE DE TOURNAGE AVEC SMARTPHONE AU SEIN DE FRANCE TELEVISIONS** seuls deux collaborateurs sont habilités à utiliser un kit UTS et donc un téléphone pour tourner.

Une histoire de téléphone !

Le téléphone visiblement outil par excellence pour masquer les insuffisances !

En effet le téléphone toujours personnel est aussi utilisé pour des interviews en radio. Facile de tendre un téléphone à un interlocuteur ! **Non** Les journalistes doivent être équipés du matériel adéquat pour ramener les ITW. Cela à la fois pour la bonne qualité sonore mais aussi pour éviter l'augmentation de la charge de travail des chargées de réalisation.

La nécessité de faire respecter le cadre fixé par l'accord d'entreprise

Si les pratiques menant à la convergence sont aux yeux de la hiérarchie celles de « l'avenir » elles doivent encore être organisées dans le respect de ce cadre.

- Former les collaborateurs
- Définir le champ des possibles pour ceux qui partent seul en reportage
- Établir la temporalité nécessaire à la remise du sujet.

RESPEKTE TRAVAY TOUT MOUN

Résistons à la tentation de mettre « images amateurs » sur celles tournées par nos collègues, journalistes professionnels, avec leur téléphone, à la seule fin de fermer les yeux sur l'évidence !

Fort-de-France, le 24 septembre 2025